

LES COMPLEXES INDUSTRIELS EN 1965

L'OISE, HISTOIRE D'UNE VALLÉE INDUSTRIELLE (XIX^e - XX^e siècles)

Raymond LAZZAROTTI

Lorsque, en 1960, j'ai entrepris l'étude de l'industrie dans la vallée de l'Oise, elle paraissait vouée à un solide avenir économique grâce à une situation géographique prometteuse. En effet, cette vallée est un trait d'union naturel entre des régions qui sont complémentaires. La Région Parisienne est grosse consommatrice de produits, qui, eux, sont fabriqués au nord ou à l'est de la France. Mais cette situation suppose aussi certains efforts d'aménagement.

Des grandes usines viennent de se créer appartenant à des sociétés renommées pour leur solidité et leur excellente place dans l'éventail national, comme Saint-Gobain, Péchiney ou Usinor. Un chapelet de communes urbanisées s'élabore, le long de la voie d'eau depuis Chauny jusqu'à Pontoise, en ce début de seconde moitié du XX^e siècle et l'exode rural des plateaux de bordure bénéficie aux communes de la vallée.

Mais entre l'espoir des années soixante et la situation économique de la fin de ce siècle, que sont devenues l'industrie, et en conséquence, l'économie de la vallée de l'Oise ?

Pour répondre modestement mais aussi précisément que possible à cette question, laquelle préoccupe les habitants et les responsables de toute sorte de cette zone, nous ne

pouvons échapper à une rétrospective nous conduisant à rappeler comment l'industrie est née, comment elle a grandi et prospéré pour engendrer la création des complexes industriels constitués entre Chauny et Persan.

D) DES TEMPS MODERNES AU MILIEU DU XX^e SIÈCLE : LA VALLÉE DE L'OISE INDUSTRIELLE

1) La naissance des activités industrielles

Les plateaux latéraux et la vallée proprement dite se sont partagé les premiers ateliers et usines des siècles passés.

Les sols compacts, les alluvions ont donné naissance, jadis, à des briqueteries dont les zones de Tergnier et le Noyonnais sont des témoins vivants. Grâce à l'abondance des roches dures, les routes ont été empierrées, le verre a été fabriqué, la chaux a été utilisée à plusieurs usages, à Charmes, Margny-lès-Compiègne ou Pont-Sainte-Maxence. La production de l'industrie alimentaire - industrie sucrière et laitière - a été favorisée par la force motrice des eaux des rivières et le travail du bois a complété l'initial quadrillage de l'industrie, à Chauny, Noyon et Rantigny. Le peuplement a joué également un grand rôle et l'industrie textile du siècle passé a formé une population

manouvrière exercée et expérimentée qui a expliqué un artisanat développé durant la période royale. En effet, il existait de nombreux ateliers artisanaux dans lesquels on faisait de la poterie, de la céramique, du tissage et de la dentelle, surtout en saison morte, à domicile.

D'autres facteurs ont suscité des progrès : le courant de l'Oise a permis la naissance de l'activité industrielle moderne, par exemple, la première métallurgie de Montataire, l'eau des rivières servant aussi à refroidir les machines.

Il y eut d'autres causes de développement que nous nous devons de rappeler : les voies de communication. La voie d'eau est la plus ancienne. Mais les responsables ont longtemps hésité à la mettre en valeur. Fallait-il faire un rapprochement entre la Somme et l'Oise ou tenter de créer une grande voie entre le Nord et la Région Parisienne ? Le retard des décisions a repoussé l'inauguration du Canal de Saint-Quentin à l'année 1810, le Canal du Nord n'a été réalisé que vers 1960, le trafic sur le Canal de Saint-Quentin s'élève à 7 Mt et il est équilibré entre les 2 courants de circulation. Aujourd'hui, la voie d'eau souffre beaucoup de ses concurrentes routière et ferroviaire.

L'essor industriel est ainsi postérieur. Le développement de Tergnier

au nord et de Chambly au sud est dû aux ateliers engendrés par le trafic ferroviaire, les voies ferrées ont permis le transport croissant des produits nécessaires à l'industrie, alors que la voie d'eau n'était plus utilisée que pour le déplacement des matériaux pondéreux.

Quant à la voie routière, elle dispose de plus de 10 000 km de routes dont 2 200 sont entretenues par l'Etat. Mais son avantage est qu'elle assure le porte-à-porte. Par l'utilisation inégale de ces 3 modes de transport, s'est créé une sorte de déséquilibre économique regrettable, mais qui pouvait être prévu.

La fourniture d'énergie électrique est assurée par les 3 centrales bien réparties le long de la vallée, à Beautor, Saint-Leu-d'Esserent et Champagne-sur-Oise.

Devant ces avantages cumulés, les capitaux ont été attirés par la vallée et la firme Saint-Gobain a joué un rôle de premier plan dans la naissante puissance industrielle depuis 160 ans à Chauny et, depuis plusieurs décennies à Thourotte (respectivement en 1806 et 1919). Aujourd'hui, la Compagnie Saint-Gobain est implantée sur le plateau, mais aussi à Chauny, Rantigny et Thourotte. Cet exemple a été suivi par d'autres sociétés : Usinor est à Montataire, Ribécourt doit son industrie à Péchiney, Hutchinson a investi Persan et Thomson-Houston se trouve à Chauny.

Ainsi, grâce à cette économie issue d'une première révolution industrielle quelque peu retardée, la vallée de l'Oise a attiré les populations des villages latéraux, grâce à l'exode rural qui les a frappés.

C'est ainsi que la situation démographique s'est inversée. Au

milieu du XIX^e siècle, la population urbaine ne représentait que 25 % des habitants, Fargniers n'avait que 703 habitants en 1836 et Tergnier 258. De nos jours, la vallée de l'Oise s'est largement urbanisée : les 2 villages sont devenus des villes de 4 155 et 5 677 habitants.

2) Une industrialisation effectuée en un siècle

Grâce aux chemins de fer, à la mécanisation puis, entre les guerres en profitant de la conjoncture par la reconstruction, l'industrie a été de plus en plus présente du nord au sud, entre Noyon et Creil. En 1921, Noyon, Thourotte, Compiègne et Creil avaient 5 408, 1 023, 16 179 et 10 359 habitants, au recensement de 1962, elles sont passées à 9 266, 3 159, 27 910 et 20 810 habitants. Certes, l'évolution de Compiègne ne résulte pas du fait industriel ; ailleurs, ce fait est la cause de la progression, même davantage, puisque Thourotte est devenue une ville. Nous aurons à en reparler plus loin.

Ainsi, nous sommes en mesure de distinguer plusieurs étapes dans le processus industriel.

a) Vers 1850, la vallée comporte 2 zones d'industrie : l'une en amont, avec Hirson et Saint-Michel, l'autre, presque au sud du département de l'Oise avec Creil. La métallurgie de l'amont est une avant-garde de la dépression pré-ardennaise et plus d'un million d'ouvriers sont employés à Creil et dans les basses vallées environnantes (Thérain, Automne). Dans les villes intermédiaires, Chauny profite de Saint-Gobain et Noyon perpétue les ateliers du textile et l'industrie du bois des siècles passés.

b) Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, une nouvelle étape est franchie. Entre Hirson et Chauny, la fabrication et le travail de la laine occupent 6 600 salariés. La métallurgie se situe à Guise, Hirson, Saint-Michel. La Compagnie de Saint-Gobain multiplie son efficacité géographique : plus de 700 ouvriers travaillent à la Glacerie, 850 à la Soudière, alors que se maintiennent des activités de tradition : sucreries, distilleries, vanneries. Si la moyenne vallée n'est pas encore touchée par le machinisme industriel, c'est que sa population est très rurale et encore agricole. Mais, au sud, l'agglomération de Creil est en plein essor avec le travail des métaux à Creil même, des forges à Montataire ; les usines, qui emploient plus de personnel que les décennies passées, construisent des cités ouvrières qui gonflent la population antérieure.

c) La situation des années 1960-1965. Depuis le dernier conflit mondial, l'industrie s'est largement implantée dans la vallée : sur 150 km environ, un ruban industriel comble progressivement les vides, surtout dans le sud. Plus de 50 000 personnes travaillent dans ce secteur qui fait vivre ainsi 200 000 habitants et autant par les effets induits de cette activité. 97 communes⁽¹⁾ sont intéressées dont 22 dans le sud du département de l'Oise, 10 établissements ont chacun plus de 1 000 salariés en 1960 et 9 en 1965. Nous y ajoutons 20 établissements de 500 à 1 000 salariés et les usines de plus de 100 salariés occupent globalement 80 à 85 % des effectifs en 1965 avec un personnel de 45 500 personnes. Par tranche de salariés, la répartition est la suivante : plus de 1 000 salariés : 10 793 salariés ; de 500 à 1 000 : 13 854 ;

(1) annexe n° 1

de 200 à 500 : 14 164.

Certes, il subsiste des entreprises familiales, mais le capitalisme industriel est toujours plus présent. Une lacune est cependant préjudiciable à l'industrie. Il n'est guère d'organismes de synthèse, sinon purement locaux à Compiègne, Creil et Persan.

Mais l'industrie a favorisé l'urbanisation, en particulier à Beautor, Thourotte, Villers-Saint-Paul et Chambly. Les secteurs les plus importants de l'activité industrielle sont la métallurgie, la chimie et le textile qui dépassent maintenant ceux des matériaux de construction, de l'industrie alimentaire et du travail du bois. En effet, la sidérurgie et la métallurgie occupent 4 000 personnes, la transformation des métaux et la mécanique en emploient plus de 20 000. Il y a 14 000 personnes dans la chimie, second secteur industriel de la vallée, tandis que le textile et les matériaux de construction ont chacun plus de 3 000 salariés. Cela fait 45 000 salariés sur les 50 000 de l'industrie, les autres secteurs apparaissent donc avoir un rôle secondaire, en n'employant que 5 000 personnes. Or, entre 1954 et 1962, l'industrie vient d'embaucher presque 14 000 salariés. D'ailleurs, 64 usines nouvelles se sont implantées le long de la vallée entre 1956 et 1965. Dans les complexes industriels qui seront définis plus loin, nous pouvons citer 7 créations à Noyon, 5 à Compiègne, 2 à Creil et autant à Montataire. Dans le seul département de l'Oise, 3 arrondissements sont concernés, ceux de Clermont avec 3 communes, de Compiègne avec 11 communes et de Senlis avec 18 autres. Sur un total de 32 communes, 11 se trouvent dans les complexes qui ont bénéficié de 24 créations, soit les 2/5 du total. Ces communes sont d'amont en aval, Noyon, Compiègne, Venette, Margny, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Montataire,

Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul, toutes cités urbaines. Restent Clairoix et Pontpoint comme bourgs ruraux.

Or Pontpoint va devenir bientôt une ville, à son tour.

3) L'intégration de l'industrie dans la vie de la vallée

Le poids représenté par l'industrie, la population active qu'elle concerne, la marque qu'elle imprime dans le paysage urbain nous ont amené à déterminer des groupes de communes dans lesquelles elle paraît déterminer la vie économique.

a) *L'emprise industrielle dans le paysage urbain.*

D'abord, les établissements ont choisi des lieux desservis par de bonnes voies de communication (voies ferrées, routes très fréquentées, ports fluviaux bien aménagés).

Ainsi, dans Chauny et ses environs, 40 à 50 établissements, selon le nombre des salariés retenu par usine, occupent près de 80 hectares qui leur sont réservés. A l'est de Noyon, la zone industrielle a 56 hectares. La Compagnie Péchiney-Saint-Gobain a un terrain de 50 hectares à Ribécourt et l'usine Chantereine de Thourotte constitue une cité autonome sur 32 hectares dont 11 sont couverts. Des emprises de même valeur sont comparables à Beautor, à Compiègne avec Colgate-Palmolive, à Creil, Montataire ou Chambly. Quarante hectares sont réservés à 4 établissements à Pont-Sainte-Maxence, « Brissonneau et Lotz » occupe 11 hectares à cheval sur Creil et Montataire et, dans cette dernière commune, Marinoni possède 8 hectares 30. L'exemple le plus frappant est celui de la Compagnie Française des Matières Colorantes (Francolor) à Villers-Saint-Paul parce qu'elle est propriétaire de 175 ha et demi, de 7,5 km de voies ferrées, d'un réseau

routier interne de 3,8 km et d'un port fluvial à 2 ponts roulants. Notre énumération n'est pas exhaustive.

b) *Quelques insuffisances dans les structures industrielles*

Les capitaux locaux sont souvent ceux des petits établissements. Au contraire, les grosses usines dépendent de sociétés ou de groupes nationaux ou étrangers. C'est un handicap incontestable qui n'apparaît toutefois pas au profane. La Vallée de l'Oise, pour une bonne part, a été industrialisée par Saint-Gobain et Péchiney avant la fusion entre ces firmes. Au surplus, du nord au sud de la vallée considérée, nous pouvons noter la présence de Thomson-Houston, de Colgate-Palmolive, d'Englebert, d'une filiale de l'Air Liquide, de la firme italienne Ginori, de Howard Rotavator, de la Soudure Autogène Française, de la Vieille Montagne, International Harvester France, Hutchinson, Poliet et Chausson. C'est dire combien l'industrie de la vallée dépend de stratégies extérieures parachutées qui lui échappent et combien est faible le pouvoir de commandement des cités les plus importantes de cette vallée.

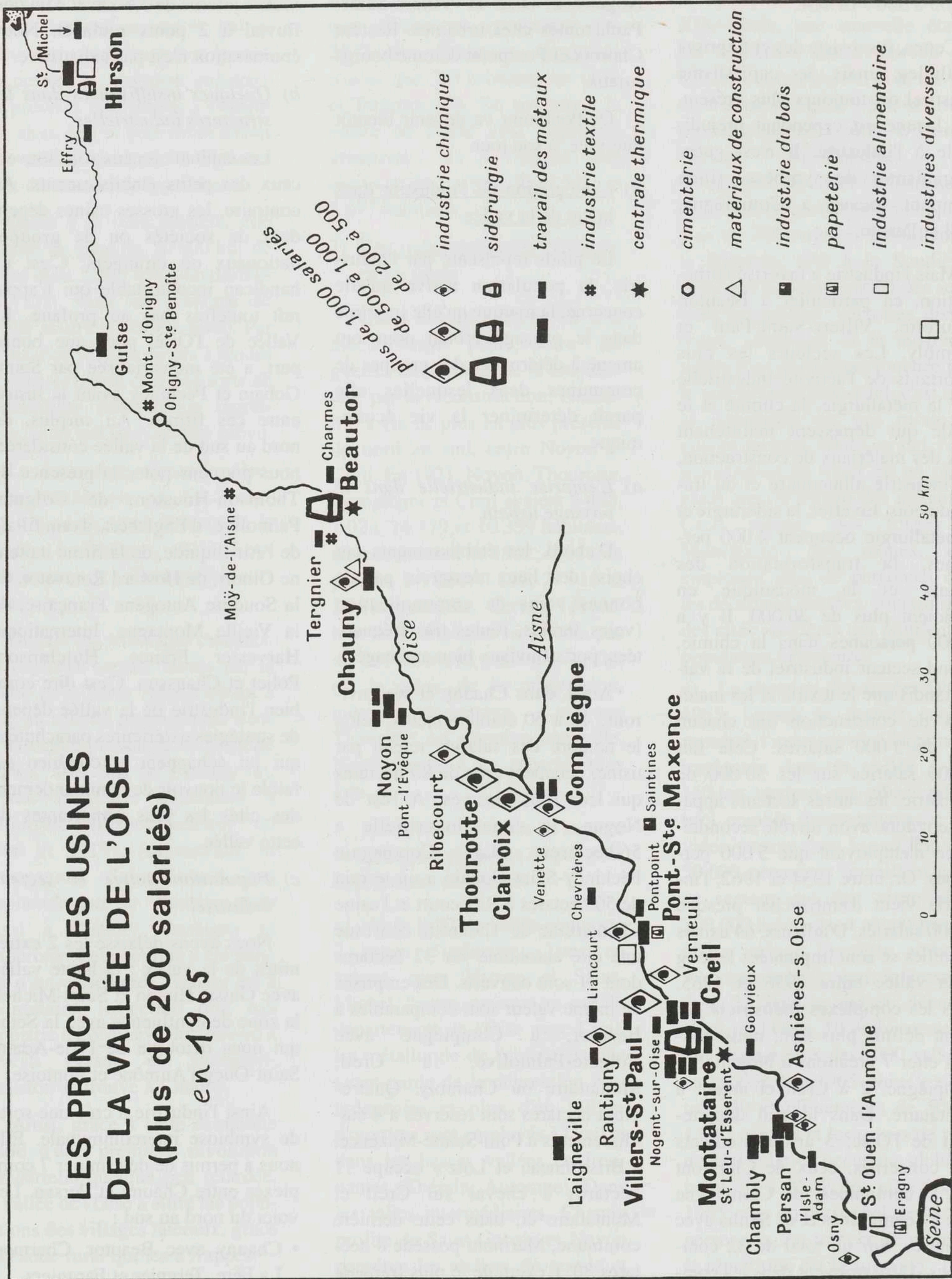
c) *Population active et secteur industriel*

Nous avons délaissé les 2 extrémités de la vallée : la haute vallée avec Guise, Hirson et Saint-Michel, la zone de confluence avec la Seine qui nous détourne de l'Isle-Adam, Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise.

Ainsi l'industrie a créé une sorte de symbiose intercommunale. Elle nous a permis de déterminer 7 complexes entre Chauny et Persan. Les voici du nord au sud :

- Chauny avec Beautor, Charmes, La Fère, Tergnier et Fargniers.
- Noyon et sa voisine, Pont-L'Évêque.
- Ribécourt et Thourotte, chaque cité ayant pourtant son autonomie.

LES PRINCIPALES USINES DE LA VALLÉE DE L'OISE (plus de 200 salariés) en 1965



LES PRINCIPALES USINES DE LA VALLEE DE L'OISE EN 1965
(plus de 200 salariés)

- Compiègne avec Clairoix, Margny et Venette.
- Pont-Sainte-Maxence et Pontpoint.
- le bassin de Creil avec Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul.
- enfin le complexe Persan-Beaumont et Chambly.

Cela nous amène à un tableau qui donne un aperçu du pouvoir de l'industrie à partir de ces complexes.

Sainte-Maxence, Montataire, Villers-Saint-Paul et Chambly sans que, toutefois, nous en connaissions les effectifs exacts. En outre, un autre tableau nous montre l'influence des établissements industriels sur les communes dont ils utilisent une part de la population.

Ainsi 129 communes, dont 36 sont des villes, sont directement intéressées par l'économie industrielle. Ce n'est pas mal.

personnes ; le complexe de Pont-Sainte-Maxence loge 8 673 habitants. A Creil et ses 3 voisines, la population s'élève à 42 352 habitants. Enfin le dernier complexe avec Persan est peuplé de 17 168 habitants. Il est donc, dans les 7 groupes de communes, 146 508 habitants. Mais les communes qui sont situées dans le seul département de l'Oise ont ici un nombre de 112 683 habitants dans un département qui en compte 481 289. Cela fait, pour ces 15 communes des complexes, 23,41 % du total départemental, donc presque un quart. Or le département a 693 communes. C'est dire l'importance démographique de cette vallée dans la circonscription qui a Beauvais pour ville-préfecture.

Mais entre 1962 et 1965, la population s'est accrue. Voici quelques chiffres retenus après de

	Etablissements de plus de 10 salariés	Etablissements de plus de 40 salariés
Chauny	7 404 salariés ⁽¹⁾	6 074 salariés
Noyon	2 334	2 224
Ribécourt	3 678	3 528
Compiègne	4 644	4 149
Pont-Sainte-Maxence	2 854	2 779
Le Bassin de Creil	12 066	11 189
Chambly	3 985	3 828
Total	36 965	33 771

COMPLEXES INDUSTRIELS

	Chauny	Noyon	Ribécourt Thourotte	Compiègne	Pont-Sainte- Maxence	Creil	Persan- Beaumont Chambly
Nombre de salariés envisagés	6000 à 7400 ⁽²⁾	1900 à 2400	3500 à 3800	4100 à 4700	2800	11000 à 12000	4000
Zone d'influence directe = 30 % des actifs	14 communes dont 6 rurales	5 dont 4	13 dont 11	4 rurales	4 dont 2	13 dont 5	2 dont 1
Zone d'influence indirecte 15 à 30 %	18 dont 14	13 dont 12	9 rurales	7 dont 6	7 dont 6	11 dont 10	9 dont 7
Total des communes considérées	32 dont 20	18 dont 12	22 dont 20	11 dont 10	11 dont 8	24 dont 15	11 dont 8

(1) les chiffres peuvent varier selon les sources.

(2) selon que sont retenues les usines de + de 40 ou de + de 10 salariés, et en arrondissant les chiffres.

Les usines mobilisent sûrement la moitié des actifs de ces communes et, quelquefois, 70 à 80 % de la population ouvrière.

Dans les citées nées de l'industrie ou développées par elle, les pourcentages sont très élevés : c'est le cas de Thourotte, Pont-

d) La population des complexes industriels de 1962 à 1965

Dans le complexe de Chauny, le recensement de 1962 a déterminé 31 938 habitants ; Noyon et Pont-L'Evêque ont 9 873 habitants. Ribécourt et Thourotte en ont 5308. Compiègne et les 3 autres communes abritent 31 196

nombreuses enquêtes. Chauny aurait maintenant 13 900 habitants contre 13 022 en 1962, Noyon en serait à 11 000 contre 9 266, Thourotte serait passée de 3 150 à 3 500 habitants, Pont-Sainte-Maxence atteindrait 8 500 contre 7 280 ; Creil qui avait 20 810 habitants est estimée par les services municipi-

poux à 30 000 au 1^{er} janvier 1965 et à 3 000 de plus à la fin de l'année. Montataire a maintenant 10 140 habitants pour 9 491 en 1962. Nogent a presque 9 000 habitants, elle qui en avait 8 642. Seule Villers-Saint-Paul n'aurait pas bougé sensiblement. Enfin Chambly a vraisemblablement 6 000 âmes alors qu'elle ne comprenait que 5 281 habitants en 1962. Cela ferait un accroissement global de 14 000 personnes pour 9 communes alors que les complexes industriels en comptent 22. L'accroissement est donc plus performant encore, ce qui crée beaucoup d'obligations pour les responsables de tout secteur. Le fait industriel aura joué un rôle fondamental un peu partout sauf au sud dont la progression démographique stimulée par une politique d'habitat affirmée doit tenir à la pression exercée par la proche banlieue nord-parisienne.

4) Les grands traits particuliers de chaque complexe

Nous n'allons pas recommencer l'analyse élaborée dans notre ouvrage de 1968, mais seulement rappeler les caractères particuliers qui ont retenu notre attention à cette époque.

a) *Le complexe chaunois*

Cet ensemble se situe dans le département de l'Aisne, dans la première partie du cours de l'Oise. Ce département s'inscrit dans un quadrilatère de 75 à 90 millions d'habitants dont les angles sont, d'ouest en est, Dunkerque et Cologne au nord, le Havre et Bâle au sud. Dans ce département, la main-d'oeuvre industrielle a progressé de 11 200 unités entre 1954 et 1962, compensant la perte des 10 900 personnes de l'agriculture. Le complexe chaunois a un bon réseau de communications. Depuis La Fère, l'Oise a cessé d'être un ruisseau et Tergnier est un excellent centre ferroviaire. Le Chaunois a plus de 100 habitants

au km². L'industrie y emploie quelques 7 000 personnes dont la moitié à Chauny même où domine la Soudière. Les industries font également appel à des actifs des communes rurales. Il y a de grands échanges intercommunaux de main-d'oeuvre entre La Fère et Tergnier. Entre Chauny et Tergnier, il faudrait utiliser les 300 hectares qui sont disponibles pour l'industrie. En 1965, le complexe a un bon secteur industriel avec Saint-Gobain, puis la Centrale et la Sidérurgie de Beautor. En aval de Chauny, il est une zone agricole jusqu'aux abords de Noyon, mais cette commune s'est industrialisée.

b) *Le secteur industriel noyonnais*

Noyon est un bon carrefour routier et la ville espère beaucoup des retombées économiques du Canal du Nord. La plupart des usines qu'elle renferme se situent au bord de la voie ferrée, mais l'industrie a moins d'un siècle d'existence et son véritable élan n'a que 10 ans d'âge. Aucune usine n'emploie 600 salariés. Pourtant, le recrutement est rendu difficile, en raison d'une population rurale voisine encore marquée par les travaux de l'agriculture. C'est pourquoi les migrations alternantes sont abondantes. Noyon est, en outre, un centre attractif grâce à son histoire. Si Chauny pouvait regarder vers le sud, l'horizon noyonnais est obstrué par la forêt et les usines situées à Ribécourt.

c) *Un complexe particulier, une association artificielle : Ribécourt et Thourotte*

Ce complexe ne peut être comparé aux 2 précédents. D'abord, l'addition des 2 communes de taille modeste ne représente que 60 % de la population de Noyon et 16 % du complexe chaunois.

Mais ce qui rapproche Ribécourt et Thourotte, c'est la place qu'y tient l'activité industrielle. D'abord, chaque commune a la chance

d'avoir chez elle la Compagnie Péchiney-Saint-Gobain ; seules diffèrent les dates d'industrialisation, les usines se sont implantées à Ribécourt durant la 1^{ère} moitié du siècle et Saint-Gobain a un volume de 541 emplois au 1^{er} janvier 1965. Mais le secteur industriel rémunère 3 500 salariés environ. Avec 7 usines, Ribécourt vit de l'industrie qui couvre 40 hectares pour la seule Compagnie Saint-Gobain. Or la population active n'est que de 930 personnes ; il manque donc de la main-d'oeuvre locale. L'industrie occupe un espace entre l'Oise et la voie ferrée, à l'est de la cité. A quelques kilomètres au sud, c'est le règne de l'industrie de Thourotte. Jadis rurale, cette commune s'est urbanisée, grâce à l'arrivée de la Glacière. Cette dernière occupe 32 ha dont 11 sont couverts. Il n'y a que 1 365 personnes actives dans la cité. Il faut donc recruter abondamment dans les communes voisines. La Compagnie de Saint-Gobain à l'origine de l'urbanisation de la commune possède 534 logements ; 75 % des habitants actifs sont employés dans la Glacière, pourcentage élevé. Les échanges entre la main-d'oeuvre de Ribécourt et celle de Thourotte sont denses. Dans ces conditions, le terme de complexe industriel n'est plus usurpé et c'est un total de plus de 3 500 salariés qui sont employés dans ces 2 modestes cités urbaines qui n'ont que 2 295 actifs à elles deux.

d) *Des mutations économiques à la base du complexe de Compiègne*

Entre Thourotte et Compiègne, le couloir agricole, naguère comparable à celui qui sépare Chauny de Noyon, est en train de se rétrécir. D'ailleurs, entre Chauny et Compiègne, s'élabore une traînée industrielle linéaire de moins en moins discontinue, sur une quarantaine de kilomètres de longueur. Compiègne n'était, jusqu'aux années 50, qu'une cité touristique grâce à

son passé historique. Mais sa situation est si favorable que l'on devait s'attendre à des mutations. Compiègne est à une heure de Paris, à 71 km d'Amiens et à 57 km de Beauvais. L'arrivée de l'industrie dans la cité n'a donc rien d'étonnant. D'ailleurs, le dynamisme de la municipalité l'a favorisée. A l'est, a été aménagée une zone industrielle sur 115 ha. Une dizaine d'usines y ont déjà acquis des parcelles, en particulier la société Colgate-Palmolive. Ce sont ces établissements industriels qui valent à 4 communes de composer un nouveau complexe industriel : ce sont Clairoix, Compiègne, Margny et Venette. Outre Colgate-Palmolive, est venue Englebert, installée à Clairoix sur 14 hectares. Certes, le nombre des actifs de l'industrie n'a pas encore atteint les pourcentages relevés plus en amont. Cependant, les 13 043 actifs de 1962 doivent être près de 15 000 en 1965. Or le complexe, à la même date, offre moins de 5 000 emplois. De ce seul point de vue, le complexe de Compiègne est en retrait des précédents. Il nous semble, d'ailleurs, qu'au sud du complexe, à terme, les communes et les bourgs seront conquis par l'activité industrielle, encouragée par les premiers effets de la décentralisation : ce sont Béthisy Saint-Pierre, Saintines, Chevrières, Longueil Sainte-Marie et Lacroix-Saint-Ouen.

e) Le complexe de Sainte-Maxence, autonome ou avant-poste de Creil ?

A priori, nous pourrions comparer les complexes de Noyon et Pont-Sainte-Maxence. Cependant, si Pont-L'Evêque à côté de Noyon n'est qu'une modeste commune rurale, Pontpoint, au nord de Pont-Sainte-Maxence, a une présence industrielle effective. Le complexe de Pont a 2 800 emplois pour une population active de

moins de 4 000 habitants. Ces emplois sont équivalents aux 2/3 de ceux du complexe de Compiègne avec plus de 4 fois moins d'habitants. C'est que Pont-Sainte-Maxence a des établissements industriels de qualité : Cerabati a 959 salariés, la Soudure autogène française en a 643, la Salpa 492. Avec la papeterie de Pont, les 4 établissements occupent près de 80 hectares. Quant à Pontpoint qui a 500 actifs et 1 400 habitants, son usine Howard Rotavator mobilise 200 personnes.

Les 2 communes constituent un complexe autonome qui peut, cependant, être considéré comme un avant-poste du bassin de Creil, dont le recrutement limite l'ambition ouvrière de Pont-Sainte-Maxence vers le sud. En outre, la progression démographique a été parallèle à celle du bassin Creillois et le même esprit ouvrier revendicatif règne dans les 2 complexes.

f) Un complexe très varié face à des difficultés : celui de Creil

Ici, plus qu'ailleurs en amont, la situation démographique est privilégiée. La voie fluviale est utilisable, les relations ferroviaires avec Calais, le Nord, l'Allemagne et surtout avec Paris, sont faciles, atouts importants qui ont valu à Creil de constituer avec 3 villes voisines le principal centre industriel de la vallée et du département. Depuis 3 siècles, il y a activité industrielle. Dans un département encore largement agricole, le bassin de Creil est une exception. Au 1^{er} janvier 1963, sur les 116 établissements industriels départementaux de plus de 50 salariés, 57 se situent ici, soit la moitié. Au 1^{er} janvier 1965, l'industrie a plus de 11 000 salariés. D'importants établissements sont présents, par exemple Brissonneau et Lotz avec 1 500 salariés, les Forges qui ont plus de 400 emplois, Usinor et ses 2 501 sala-

riés à Montataire et surtout Francolor à Villers-Saint-Paul qui emploie près de 2 500 personnes. Les usines sont nombreuses et variées. Les actifs employés dans les usines vont de 49 à 72 % dans les 4 communes dont la population était de plus de 40 000 âmes en 1962 et la population active de plus de 16 500 personnes, soit les 2/5 du total. En dehors du recrutement réparti entre les communes urbaines, il existe un potentiel dans les communes des environs, puisque 24 communes envoient chaque matin, dans l'industrie du complexe, au moins 15 % de leurs actifs. Cela concerne les communes linéaires le long de l'Oise et celles des basses vallées de la Brèche et du Thérain. Toutefois, le complexe connaît un exil quotidien de ses actifs vers la Région Parisienne dont le volume est presque aussi important que celui de l'industrie locale. La municipalité de Creil estime même que les migrants quotidiens dans cette direction sont plus nombreux. Or il a été constaté un tassement ou un essoufflement industriel, alors que la progression démographique est continue. Cela crée des soucis à propos de l'avenir économique du complexe.

g) Le complexe de la Vallée de l'Oise parisienne

A cheval sur les 2 départements de l'Oise et du Val d'Oise, non loin de la proche agglomération parisienne, une entité démographique de 3 communes s'est créée par complémentarité des orientations économiques, Chambly dans le département de l'Oise, est une citée vouée aux activités ferroviaires. Beaumont a une activité commerciale, sa voisine Val d'Oisienne, Persan, est une ville ouvrière. En 1962, les 3 communes avaient 17 168 habitants dont 6 804 à Beaumont, chacune des deux autres ayant un peu plus

de 5 000 habitants, ce qui crée un équilibre intercommunal.

L'industrie persanaise a un siècle. Elle emploie, de nos jours, 1 860 personnes avec 2 établissements de plus de 300 salariés et autant entre 200 et 300. C'est surtout une activité métallurgique (CEFILAC) et chimique (Hutchinson). Beaumont a un secteur industriel fort modeste avec les 187 salariés des établissements Polet et Chausson. Quant à Chambly, elle possède des ateliers de la SNCF dits du Moulin Neuf avec 1 552 salariés au 1^{er} janvier 1965 et 1 622 au 1^{er} septembre. La population s'accroît en raison de 2 facteurs complémentaires : une politique d'habitat affirmée et la proximité de Paris. Toutefois, la progression est inégale. Persan a gagné 2 100 habitants entre 1962 et 1965 grâce à ses constructions. Beaumont est plus timorée dans ce domaine : aussi n'a-t-elle progressé que de 400 habitants. Chambly aurait 700 habitants de plus en 3 ans. Le complexe a donc accueilli plus de 3 000 personnes en 3 années. Beaucoup d'actifs de Persan travaillent dans le secteur industriel de la ville, sûrement plus de la moitié du total.

Il en est de même à Chambly, le fait n'est pas remarquable à Beaumont. En fait, c'est l'influence de Paris qui mobilise la population non occupée sur place. Comme les navettes ferroviaires sont fréquentes et que la distance est réduite, Paris est séduisante, ses emplois sont abondants et variés. En 1965, les voyages quotidiens vers Paris sont estimés à 8 600, alors que ceux des Creillois dépassent 10 000. Mais devons-nous rappeler que le complexe de Creil a plus de 40 000 habitants ? alors que celui de Persan n'en a que la moitié. Le complexe persanais est proportionnellement plus en rapport avec la région parisienne.

Dans cette conjoncture se posent un certain nombre de questions. Faut-il espérer un développement de l'industrie et est-ce seulement possible ? N'est-ce pas contradictoire avec l'influence croissante du sud ? D'ailleurs, il existe déjà plus de 2 000 emplois industriels en aval de Persan, entre l'Isle Adam et Pontoise...

A l'issue de cette revue de l'activité industrielle de la Vallée, force est de tenter de dresser un constat, même provisoire, en 1965.

QUE PENSER DU SECTEUR INDUSTRIEL AU MILIEU DE LA DECENNIE 1960-70 ?

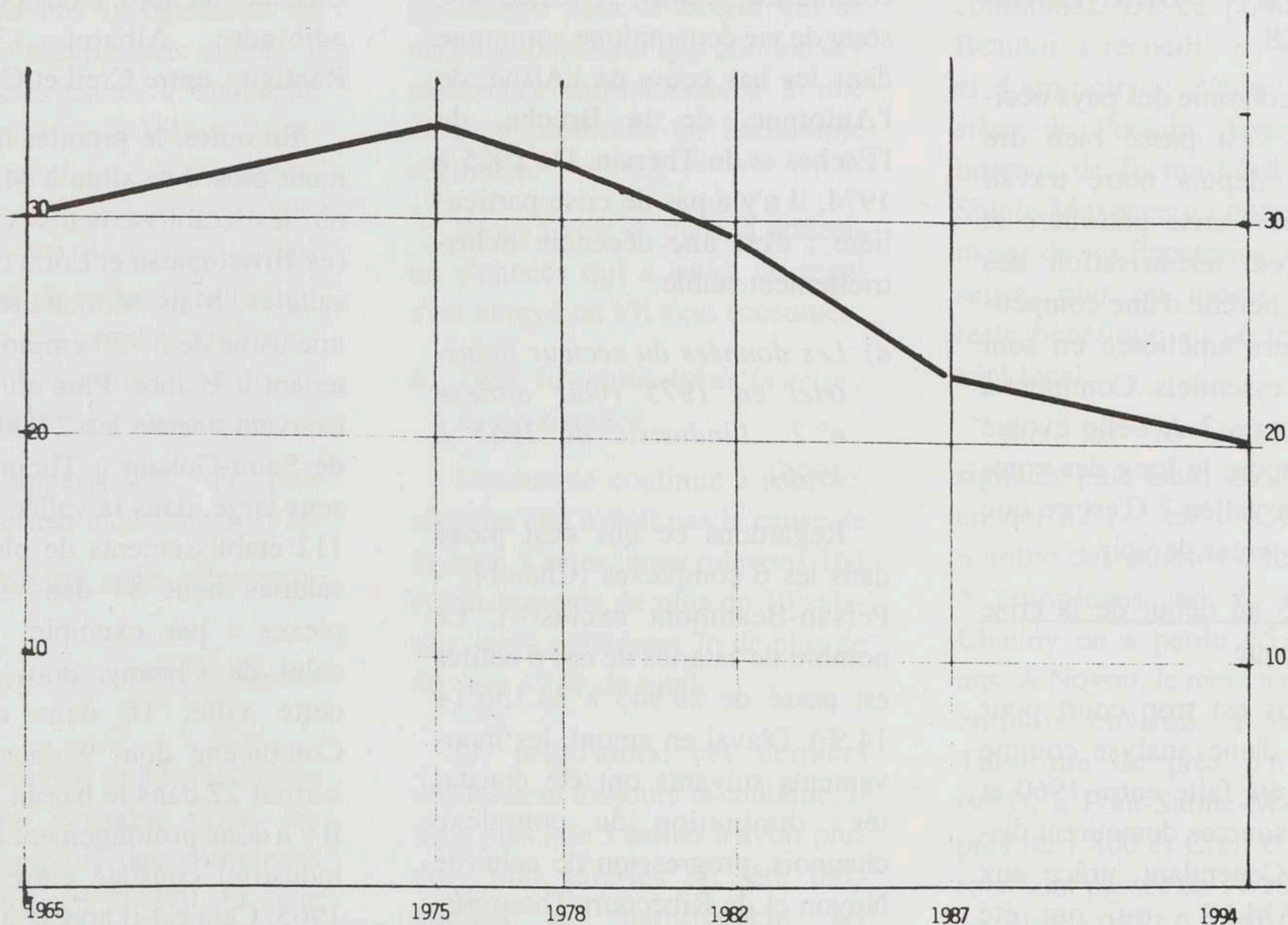
L'urbanisation progresse un peu partout, et l'industrie, plus inégalement. Des éléments favorables sont à retenir dans la vie économique de la vallée : des terrains disponibles aménageables, une population active croissante, l'intérêt que portent les responsables à l'avenir de la zone. La population est relativement jeune. Il faudrait donc créer encore des emplois estimés à 2 500 ouvriers. Mais rien ne peut être réalisé sans des capitaux et un essor parallèle des autres activités. Certes, des sociétés puissantes s'intéressent aussi à cette vallée, mais subsis-

tent des insuffisances : la densité démographique relativement faible de certains cantons voisins, où l'adaptation au travail de l'industrie est difficile, une occupation des terres importantes par les forêts que l'on doit, d'ailleurs, conserver telles quelles, une voie navigable peu adaptée aux nécessités contemporaines, une insuffisante voie routière réservée à l'activité industrielle pour la desserte et les liaisons, la concurrence d'autres secteurs économiques extérieurs à la vallée, la faiblesse d'un enseignement technique et professionnel adéquat, enfin l'appel croissant que suscitent les emplois de l'agglomération parisienne. Cumulés, ces facteurs constituent de grosses lacunes. Il conviendrait que les riverains s'adaptent constamment, qu'ils se reconvertisent avec l'espoir grandissant d'une intégration dans une économie supra-régionale et, même, communautaire.

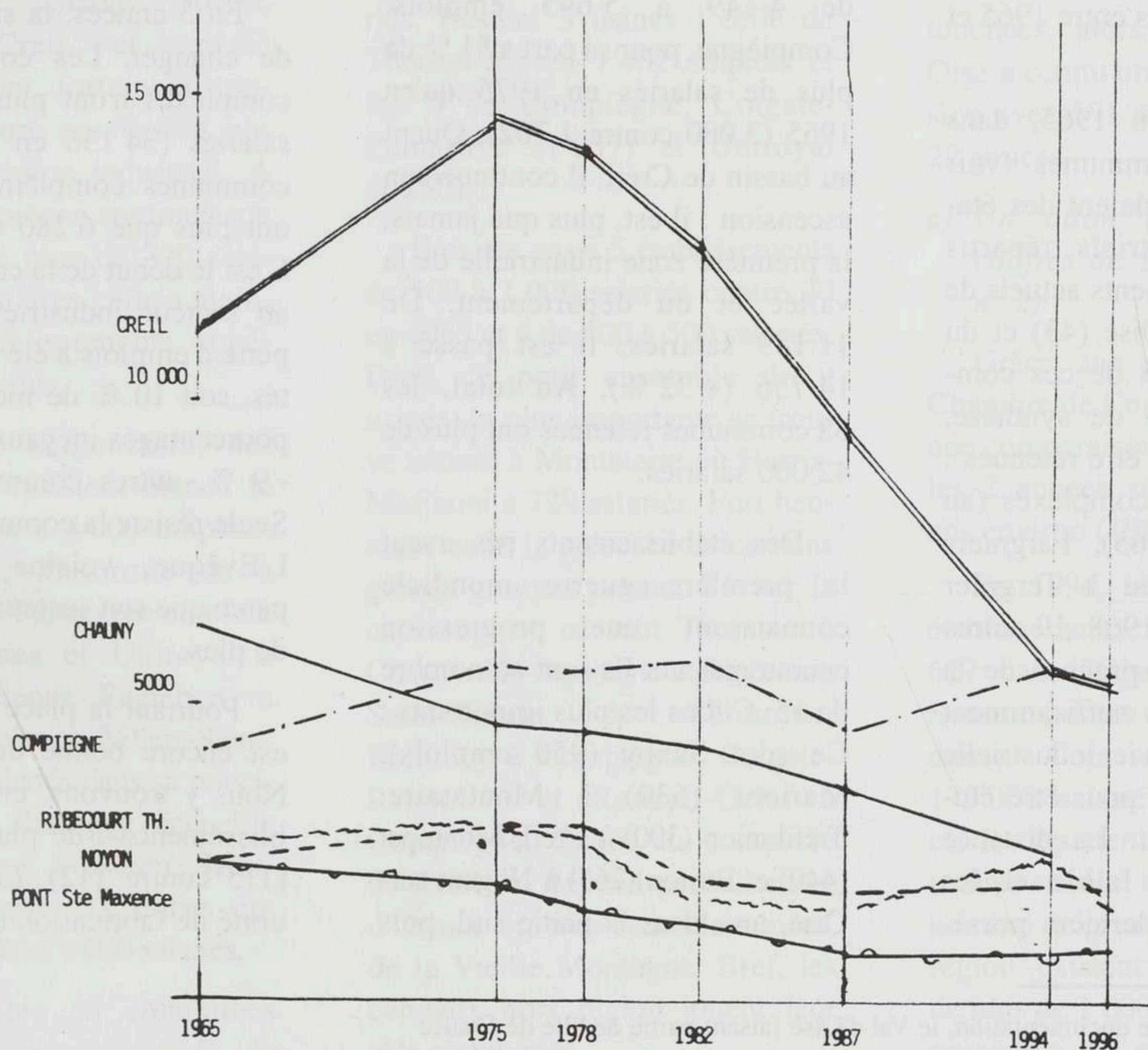
Tel est le portrait de cette vallée dont l'industrialisation n'a peut-être pas été digérée assez rapidement. La vallée d'hier était-elle prête à gérer cette croissance, dans les structures comme dans les esprits ? Voilà un portrait sans concession, mais nécessaire, dressé par un observateur extérieur, donc neutre, a priori.



Annexe 8A - Les salariés des complexes (1965-1994) (en milliers)



Annexe 8B - Salariés des complexes (1965-1994-96) (en milliers)



II) L'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE DURANT LES TRENTE DERNIERES ANNEES

Dans l'économie des pays occidentaux, il s'est passé bien des événements depuis notre travail sur la vallée : crise pétrolière et conséquences, tertiarisation des emplois, recherche d'une compétitivité toujours améliorée en sont les facteurs essentiels. Comment a réagi l'industrie ? A-t-elle évolué de même façon, le long des communes de la vallée ? C'est ce que nous allons tenter de voir.

1) De 1965 au début de la crise économique

Le temps est trop court pour l'entreprise d'une analyse comme celle qui a été faite entre 1960 et 1968 et les sources demeurent discontinues. Cependant, grâce aux « PANORAMAS » qui ont été publiés par la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale d'Amiens, nous pouvons distinguer quelques étapes entre 1965 et nos jours.

Rappelons qu'en 1965, dans 22 cantons, 97 communes (voir annexe n° 1) possédaient des établissements industriels répartis dans les 3 départements actuels de l'Aisne (29), de l'Oise (43) et du Val d'Oise (25). 38 de ces communes, en matière de synthèse, peuvent finalement être retenues ; 19 concernent les complexes (au lieu de 20 en 1965), Fargniers ayant été rattachée à Tergnier depuis la thèse de 1968. 19 autres sont suffisamment proches de la vallée de l'Oise et suffisamment intégrées dans la vie industrielle de ce long couloir pour être étudiées parallèlement. La distance de la rivière est faible et les affluents de cette dernière possè-

dent, en bordure, des unités de fabrication (voir tableau de ces 19 communes). Ainsi, il existe une sorte de vie économique commune dans les bas cours de l'Aisne, de l'Automne, de la Brèche, de l'Esches et du Thérain. De 1965 à 1974, il n'y a pas de crise particulière : c'est une décennie industriellement stable.

a) Les données du secteur industriel en 1975 (voir annexe n° 2 : l'industrie de 1965 à 1996)

Regardons ce qui s'est passé dans les 6 complexes (Chambly - Persan-Beaumont exclus⁽¹⁾). Le nombre de salariés de ces 6 entités est passé de 29 943 à 34 136 (+ 14 %). D'aval en amont, les mouvements suivants ont été constatés : diminution du complexe chaunois, progression de celui de Noyon et de Ribécourt-Thourotte, affirmation renforcée de l'industrie de Compiègne. Grâce à cette dernière, son complexe est passé de 4 149 à 5 695 emplois. Compiègne, pour sa part a 81 % de plus de salariés en 1975 qu'en 1965 (3 080 contre 1 702). Quant au bassin de Creil, il continue son ascension : il est, plus que jamais, la première zone industrielle de la vallée et du département. De 11 189 salariés, il est passé à 14 756 (+ 32 %). Au total, les 38 communes retenues ont plus de 42 000 salariés.

Des établissements nés avant la première guerre mondiale connaissent une progression encourageante. Ils sont au nombre de 15. Citons les plus importants : Ce sont Saxby (950 emplois), Marioni (630) à Montataire, Tréfilunion (300) à Creil, Montupet (440) et Burton (265) à Nogent-sur-Oise, tous dans la partie sud, puis

Rhône-Progil ex Saint-Gobain (900) à Chauny et Maguin (410) à Charmes au nord. Nous pouvons y adjoindre Albaret (375) à Rantigny, entre Creil et Clermont.

En outre, le premier établissement picard se situe à Montataire où les établissements Chausson (ex Brissonneau et Lotz) ont 3 720 salariés. Mais Montataire a aussi une usine de 2 770 emplois appartenant à Usinor. Plus au nord, se trouvent encore les 2 900 salariés de Saint-Gobain à Thourotte. Au sens large, dans la vallée, il existe 112 établissements de plus de 40 salariés dont 84 dans les complexes : par exemple, 23 dans celui de Chauny, dont 15 dans cette ville, 16 dans celui de Compiègne dont 9 dans la cité, surtout 22 dans le bassin de Creil. Il y a donc prolongement de l'essor industriel constaté entre 1955 et 1965. Cela est-il appelé à durer ?

b) L'industrie de la vallée en 1978 (annexe 2)

En 3 années, la situation vient de changer. Les communes des complexes n'ont plus que 32 500 salariés (34 136 en 1975) et les communes complémentaires n'en ont plus que 6 280 contre 8 182. C'est le début de la crise appliquée au secteur industriel, puisque la perte d'emplois a été de 3 538 unités, soit 10 % de moins avec des pourcentages inégaux : complexes - 9 %, autres communes - 24 %. Seule résiste la commune de Pont-L'Evêque, voisine de Noyon, parce que son secteur a 10 salariés de plus.

Pourtant la place de l'industrie est encore bonne dans la vallée. Nous y trouvons, en effet, 3 établissements⁽²⁾ de plus qu'en 1975 (115 contre 112). La plus grosse unité de fabrication est toujours la

1 Pour insuffisance de documentation, le Val d'Oise faisant partie de l'Île de France

2 de plus de 40 salariés bien sûr

première de Montataire où les établissements Chausson emploient 4 150 personnes (progression de 430). Nous répertorions encore 2 autres grosses usines à Thourotte (2 600 emplois) et à Villers-Saint-Paul où Francolor a 2 500 salariés. Montataire reste un bastion de l'industrie avec 9 115 salariés ; certes, la ville vient de connaître une suppression de 491 emplois en 3 ans : ce n'est peut-être qu'une alerte, un accroc dans la vie économique.

Telles apparaissent quelques leçons du secteur industriel en 1978.

2) Une crise qui a des effets prolongés

a) *L'industrie en 1982 (annexe n° 2)*

Cette fois, en 1982, l'industrie connaît une véritable crise. En effet, les emplois des complexes ne sont plus que 29 270. Et si les autres communes ont progressé de 210 emplois, le bilan reste négatif ; en effet, l'industrie a cédé 3 020 emplois. Chauny, Noyon, Thourotte, Creil et même Montataire sont fortement touchées. Ribécourt ne ressent pas encore le marasme industriel. A l'inverse, Compiègne continue son ascension avec plus de 300 salariés supplémentaires : elle a maintenant 10 établissements supérieurs à 40 salariés.

Dans cette conjoncture, des usines solides résistent bien à la crise. Chausson a 4 000 emplois, Usinor 2 000, Thourotte en a 1 700, Colgate-Palmolive emploie 1 090 personnes et Uniroyal à Clairoix (l'ancienne Englebert) a encore 1 500 salariés. Villers-Saint-Paul a 1 800 salariés dans sa principale usine et Rantigny accueille 1 285 personnes à Isover Saint-Gobain. En outre, 12 usines ont encore entre 500 et 1 000 salariés.

Au total, les 38 communes offrent 35 760 emplois (8 % de

moins qu'en 1978). Cette longue énumération de chiffres peut être fastidieuse pour le lecteur qui ne doit les considérer que comme des matériaux indispensables à une étude approfondie de l'économie régionale.

Reste à voir si, dans la douzaine d'années qui a suivi, ce recul s'est enrayé ou s'il s'est accentué.

b) *1987, la continuité de la crise : sa persistance*

L'industrie continue à souffrir, alors qu'elle n'était pas la cause de la crise. Certes, nous relevons 164 établissements de plus de 10 salariés, mais seulement 76 de plus de 40, soit 47 % du total.

Or jusqu'alors, ces derniers dépassaient toujours la centaine. Il n'y a plus que 5 usines à avoir plus de 1 000 salariés en tête desquelles se maintiennent les Etablissements Chausson avec 3 253 emplois. A Montataire, aussi, Usinor a encore 1 490 salariés. Restent 3 usines : celle de Thourotte avec 1 462 emplois et les 2 de Compiègne, Colgate-Palmolive (1 037) et Uniroyal (1 250).

Il existe aussi 5 établissements de 500 à 1 000 salariés contre 20 en 1965 et 4 de 400 à 500 salariés. Dans ce petit ensemble de 9 usines, la plus importante se trouve encore à Montataire où Harris-Marionni a 729 salariés. Fort heureusement, la présence de certains grands groupes permet d'éviter la catastrophe ; ce sont Thomson à Chauny, Elf-Aquitaine à Ribécourt, Saint-Gobain à Thourotte, Péchiney à Compiègne, Colgate-Palmolive et Roussel-Uclaf à Compiègne. Quant au complexe de Creil ; il dépend partiellement d'Usinor et, très secondairement, de la Vieille Montagne. Bref, les capitaux hors région jouent leur rôle structurant.

En outre, des sièges sociaux sont implantés dans certaines communes. De ce point de vue, Beautor a recueilli les « Acieries et Laminoirs », Verberie est le siège de Poclain, Venette a les bureaux de Techni-Plaste et Pont-Sainte-Maxence a conservé l'état-major de ses Papeteries. Cette présence, plus ou moins ancienne, reste bénéfique au secteur industriel local.

Sur les 76 établissements signalés plus haut, les complexes en ont 67 (75 en 1965). Mais le nombre des salariés a reculé dans 5 complexes sur 6. Celui de Chauny en a perdu 65 % en 22 ans. A Noyon, le recul a été de 300 emplois environ, à Ribécourt-Thourotte de près d'un millier (995), à Pont-Sainte-Maxence de près de 1 800 et Creil et ses environs sont passés de 11 189 salariés en 1965 à 9 537 (- 1658, soit 15 % de moins). Bien sûr, la crise est inégalement ressentie : Creil et Villers-Saint-Paul sont les plus touchées, alors que Nogent-sur-Oise a connu une véritable expansion avec 571 emplois de plus en 22 années.

c) *Un bilan provisoire : les chiffres de 1994 (voir annexe n° 2)*

Grâce aux statistiques de la Chambre de Commerce d'Amiens, une comparaison est possible entre les 2 années séparées par trente ans environ (1965 - 1994).

En 1994, la Picardie a 1646 établissements : 548 dans l'Aisne, 627 dans l'Oise et 471 dans la Somme (toutes catégories confondues). Cela correspondrait à 175 000 salariés environ. L'Oise est le département le plus industrialisé et celui qui a le plus grand nombre de grosses usines. Dans la région existent 9 établissements de plus de 1 000 salariés, l'Oise en possède 6. La région a également

28 usines de 500 à 1 000 salariés, l'Oise en a 16. 4 des 6 grands établissements de l'Oise sont dans la vallée : 2 à Montataire, au sud, un à Clairoix et un à Thourotte, plus au nord, les autres sont à Clermont et à Beauvais.

Des 16 usines départementales de 500 à 1 000 salariés, la vallée en possède 9. A elle seule, elle a presque un tiers de ce type d'établissements régionaux : ce sont ceux des complexes, 4 à Compiègne dont 3 dans la ville, puis 1 à Thourotte, Nogent-sur-Oise, Montataire, enfin les 2 de Verneuil-en-Halatte et Verberie.

Dans le département de l'Aisne, sans compter les communes de la Haute vallée, nous notons 45 usines de plus de 40 salariés dans le complexe chaunois. La géographie du secteur industriel, en 1994, permet d'affirmer que la situation des complexes demeure privilégiée avec 20 113 salariés sur les 25 800 des 38 communes. Pourtant les complexes ont perdu 14 023 emplois depuis 1975, l'année du meilleur bilan industriel. Dans leur ensemble, les 38 communes ont perdu plus de 2 700 salariés entre 1887 et 1994, presque 13 000 depuis 16 ans et plus de 16 500 depuis 1975. 3 communes s'en sortent bien toutefois : Thourotte, Compiègne et Pont-L'Evêque : Thourotte a gagné 80 salariés depuis 1965, Pont-L'Evêque a eu une progression spectaculaire passant de 347 à 679 salariés, Ferodo ayant succédé à Fadil (+ 95 %). Au centre, Compiègne qui avait 1 702 salariés en 1965 en a, en 1994, 3 549 : c'est un véritable bond en avant de 118 %.

Ces 3 communes ne constituent pas des images réelles de l'industrie dans la vallée. Le complexe de Pont-Sainte-Maxence est le plus affaibli : 894 emplois contre 2 779 en 1965. Quant au

bassin de Creil qui avait gagné plus de 3 500 emplois durant la décennie 1965-1975, sa chute est matérialisée par les chiffres de 1982 (2 000 emplois de moins qu'en 1975) elle est, aujourd'hui de 50 % des chiffres de 1965. En effet, en 1994, ce complexe n'a plus que 5 563 salariés. Et de 1975 à maintenant, les 19 communes complémentaires sont passées de 8 182 à 5 687 salariés : le recul y a été de 2 495 salariés (30 %) (annexe n° 5).

Pouvons nous espérer que la progression, la stagnation et la régression qui viennent de se succéder en une trentaine d'années vont laisser place à une reprise, peut-être timide et lente à ses débuts ?

Des organismes sont nés qui prouvent bien que les habitants prennent conscience de cette crise durable d'autant plus ressentie que la population s'est fortement accrue entre les recensements de 1962 et de 1990. Ce dernier mérite une étude analytique au moment où les emplois du secteur secondaire sont raréfiés.

3) La vallée de l'Oise actuelle

a) *La démographie. Les chiffres de 1990 (annexe n° 3) et les emplois industriels (annexe n° 4)*

En 1990, l'Oise avait 725 603 habitants. Par rapport à 1962, la progression de 244 314 habitants a été de plus de 50 % (481 289 en 1962). Les complexes avec leurs 19 communes sont passées de 135 331 à 190 993 habitants ; l'accroissement a porté sur 55 662 habitants, soit 41 % de plus qu'en 1962. Or il y avait 29 943 emplois industriels en 1965 pour une population de 145 000 habitants environ. En 1990, les emplois (20 113) ne dépassent guère la vingtaine de milliers. Les 19 autres communes ont 54 593 habitants. Cela fait un

total de 245 586 habitants pour un secteur industriel de 27 000 salariés, en gros. Il y a 30 ans, les communes des complexes avaient de 22 à 24 salariés de l'industrie sur une centaine d'habitants. Par contre, en 1990, 27 000 emplois pour 245 000 habitants, cela fait seulement 11 ou 12 emplois pour 100 habitants.

En retenant la population active, si nous pouvons estimer qu'il y avait un emploi du secteur pour 2 actifs en 1962, il n'y en a plus désormais qu'un seul pour 4 actifs en 1990, autre manifestation de la crise économique. Nous pouvons considérer également l'industrie et la démographie en 1982. En 1982, il y avait 29 270 emplois de l'industrie dans les communes des complexes pour 187 890 habitants, soit 15 emplois pour 100 habitants. Dans les autres communes, il y avait 50 503 habitants et 6 490 emplois, soit 13 emplois pour 100 habitants. Au total, 35 760 emplois s'offraient à un peu moins de 239 000 habitants, cela fait donc 15 emplois pour 100 habitants ou 1 pour 3 actifs.

Revenons à la démographie : dans les complexes, 6 communes ont régressé : ce sont, depuis l'amont, Beautor, Charmes, Chauny, La Fère et Tergnier, plus Margny. Le cas de Tergnier est particulier : officiellement, cette ville a gagné 6 021 habitants mais elle est composée maintenant d'elle-même et de 3 autres communes : Fargniers, Quessy, Vouël. Or ces 3 communes avaient respectivement 4 155 habitants, 4 293 habitants et 1 942 habitants, soit 10 390 habitants. Or Tergnier n'a que 11 698 habitants contre 5 677 en 1965. Comme les autres communes du complexe de Chauny, la population ternoise a donc diminué. Ailleurs, il y a eu progression : Noyon a gagné 5 160 habitants, Ribécourt 1 557,

Compiègne 13 986, Pont-Sainte-Maxence 3 654, Creil 11 146 et Nogent-sur-Oise 10 895. Or cette dernière n'avait que 8 642 habitants 30 ans auparavant. Mais dans la grande partie sud de la vallée de l'Oise, le phénomène d'accroissement est peut-être dû à la proximité de l'agglomération parisienne, car pour les 4 communes du complexe de Creil, passer de 42 352 habitants à 69 230 n'est pas normal en période de crise. Or les pourcentages de progression ont été de 53 % à Creil, 30 % à Montataire, 126 % à Nogent-sur-Oise et 55 % à Villers-Saint-Paul. Il est vrai qu'un maximum a été atteint en 1982 dans ce complexe avec 70 089 habitants. Mais cela ne permet aucune conclusion définitive.

b) Les efforts entrepris dans la vallée

Il existait peu de groupements de communes en 1962, mais depuis cette date ont été mis sur pied des syndicats intercommunaux dans le but d'harmoniser la vie de ces communes, d'en diriger le budget, d'effectuer des actions économiques. De nouvelles structures de développement local ont vu le jour. Depuis 1970, les responsables ont signé des contrats de pays et des plans d'aménagement ruraux.

Dans les années 80, ont été créés des Bassins d'emploi, la Picardie en a institué 6 dans le département de l'Aisne, dont celui de Chauny qui est un grand élargissement de notre complexe initial. Il en est 4 autres dans l'Oise, or deux nous concernent : ceux de Compiègne et sud-Oise. Au total, 14 bassins fonctionnent aujourd'hui. Les contrats de pays datent du début de la décennie 1980-1990. Il existe 6 regroupements intercommunaux et des programmes de développement local, les premières chartes intercommu-

nales datent de 1984. En 1987, ensuite, le Conseil Régional de Picardie a commencé à parler du SRAD (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement) dont le but était de développer ou de faire naître des actions en vue de la meilleure harmonisation possible. L'intercommunalité est le fondement de tout essor local. Ainsi, dans ce quadrillage régional, chaque catégorie de population, urbaine ou rurale, tient sa place qui lui est reconnue.

Les 3 bassins d'emploi de Chauny-Compiègne et sud-Oise nous interpellent davantage que les autres.

D'autres types d'associations ont vu le jour, qui regroupent un nombre plus réduit ou plus homogène de communes. En voici 4 exemples : en 1989, au sud-est de la rivière Oise, un groupement concerne 24 communes et 68 000 habitants, il doit assurer la promotion des communes réparties sur les 3 cantons de Chantilly, Pont-Sainte-Maxence et Senlis. Par exemple, Gouvieux, citée plusieurs fois dans nos tableaux chiffrés, en fait partie. Une association plus importante intéresse les 100 723 habitants de 19 communes dans 6 cantons. La zone retenue est celle de la confluence de l'Oise avec ses petits affluents que sont la Brèche et le Thérain. Nous sommes au coeur de la région industrielle, puisque nous y trouvons, du nord au sud, Villers-Saint-Paul, Nogent-sur-Oise, Montataire, Creil, Saint-Maximin, Saint-Leu d'Esserent et Précly-sur-Oise. Le 3^e groupement a 21 communes abritant 36 000 habitants dont Béthisy-Saint-Pierre, Pont-Sainte-Maxence et Verberie. Enfin, le SIVOM de la zone de Compiègne créé dès 1970 (19 ans avant les 2 premiers groupements cités et 21 ans avant le 3^e) présente un autre grand intérêt. 14 com-

munes y représentent 69 383 habitants. Le pôle central en est urbanisé avec Compiègne, Margny, Lacroix-Saint-Ouen. Non loin, un peu plus au nord, il existe une communauté de communes centrée sur la vallée de Noyon. Quant au bassin de Chauny, il a été l'objet de beaucoup d'attention de la part du Comité d'Expansion Economique de l'Aisne, parce que les difficultés y sont nombreuses.

Nous ne pouvons omettre un organisme de synthèse, l'Association « Oise la vallée » qui siège à Verneuil-en-Halatte : elle a, actuellement 80 adhérents mais elle couvre un total de 118 communes, c'est là un projet ambitieux à la hauteur des problèmes posés par le développement économique de la vallée.

Enfin, coiffant le tout, les chambres de commerce agissent, publient des listes qui retiennent notre attention. La « Semoise » à Beauvais étudie les ressorts économiques du département.

Au total, tout cela constitue un grand observatoire économique dans lequel l'industrie prend toute sa place. Cela permet-il de faire un portrait du secteur de l'industrie actuelle ?

Nous avons pu obtenir de Beauvais un listing des établissements en 1996. Certes, les renseignements ne sont pas tous de cette année en ce qui concerne les effectifs employés, certains sont moins récents, compensés par des chiffres de janvier 1997. Mais dans l'ensemble, ces chiffres datent de l'été de 1996 (annexe n° 2).

c) Les derniers chiffres du secteur industriel

Plus de 400 établissements ont été inventoriés, soit 103 à Compiègne, 70 à Creil, 39 à Noyon. Mais 87 seulement ont

plus de 40 salariés. C'est encore Compiègne qui est tête de liste avec 19 usines devant Noyon 11 et Montataire 7. C'est le reflet d'une situation existant depuis 2 décennies.

L'enquête de 1994 avait retenu 38 communes (19 du complexe, 19 ailleurs). Le dernier document retient 13 communes des complexes situés dans le département de l'Oise (Margny n'a plus d'usine importante) et 6 des 19 autres : ce sont Boran-sur-Oise, La Croix-Saint-Ouen, Liancourt, Précy-sur-Oise, Rantigny et Verberie. En outre, Chambly est concernée avec un établissement de 47 salariés, alors qu'elle était absente des statistiques de 1994. Or les emplois des 6 communes étaient au nombre de 2 775 en 1994 ; ils ne sont plus que 2 253 en 1996.

Dans les 13 communes des complexes, il est 16 237 salariés avec 2 communes en progression (Pont-Sainte-Maxence + 63 et Compiègne + 299), il a été supprimé entre 1 200 et 1 300 emplois, au total. Y a-t-il juste répartition dans la géographie ou la structure des pertes ? Non, car, en fait, ce sont 2 usines qui sont la cause de ce retrait : en effet, à Thourotte, la compagnie de Saint-Gobain a perdu 908 emplois en 2 ans, d'autre part, les établissements Chausson de Montataire ont fermé leurs portes en mars 1996. Or, ils employaient encore 1 050 personnes en 1994. Permettons-nous de rappeler que Montataire paie la crise au prix fort, car l'usine Chausson y a successivement retenu 3 720, 4 150, 4 000 et 3 253 salariés en 1975, 1978, 1982, 1987.

La fin de ces établissements rejaillit sur l'ensemble du Bassin de Creil. En somme, la Compagnie de Saint-Gobain et les établissements Chausson ont valu à la population de la vallée la sup-

pression de 1958 emplois. Cela dépasse largement la perte globale enregistrée récemment dans les communes du complexe.

Mathématiquement, la progression dans ces 2 établissements aurait été de plus 700 salariés. Peut-on déjà en tirer quelques conclusions positives ? Un bilan de 2 années n'est que partiel, mais ce pourrait constituer une lueur d'espoir.

d) La situation actuelle des Bassins d'emploi (annexes n° 6 et 7)

La notion de complexe industriel volontiers employée, il y a une trentaine d'années, a fait place à celle plus large de bassin d'emploi. Il en est 6 dans le département de l'Aisne. En 1990, celui de Chauny avait 66 743 habitants. C'était démographiquement, le 5ème du département, juste devant celui de Château-Thierry (66 097 habitants). Il comporte les 4 cantons de Chauny, Coucy-le-Château, Auffrique, La Fère et Tergnier. Sa densité est de 113 habitants au km² et sa population est urbaine à 69 %. Il a une population active de 26 418 personnes qui représentent 39,5 % du total, mais il souffre d'un taux de chômage élevé : 16,9 % en septembre 96 qui est le plus important des 14 bassins d'emploi picards devant celui de Saint-Quentin (15,9) et ceux de la Thiérache et d'Amiens (15). Le problème est donc grave, ici. Dans les communes urbaines du complexe chaunois, le nombre des salariés de l'industrie est passé de 6 074 en 1965 à 2 627 en 1994. Or la population a un peu augmenté entre 1962 (31 938 habitants) et 1990 (32 523) avec une pointe en 1975 : plus de 35 000 habitants. Certes, la situation géographique du bassin semble bonne, non loin de Paris, Lille et Reims, mais aucune autoroute ne passe par là. Par

contre, Tergnier est toujours un noeud ferroviaire : c'est pourquoi les usines se sont implantées de bonne heure. Le recul du secteur industriel date d'il y a une vingtaine d'années, dès que la crise a commencé à produire ses effets. Entre 1975 et 1980, le nombre des emplois n'était plus que de 4 500 environ. La diminution de la population depuis 1975 tient à un tassement des villes : il y eut d'abord une exurbanisation au profit de communes plus ou moins voisines, puis des habitants ont déménagé, sans doute pour trouver des emplois, ailleurs. Toutefois, le solde naturel est positif, malgré un exode de jeunes et d'adultes, mais le vieillissement s'accroît. Alors que va devenir le Chaunois ? Il faut rechercher toutes sortes de solutions à la crise et ce n'est guère facile. Une aide de l'Union Européenne serait bienvenue. Nous savons que 30 % des actifs travaillent dans le secteur secondaire et cela a été un drame avec les compressions de personnel et le départ de certaines usines et un accroissement des friches industrielles. Ce drame est matérialisé par quelques chiffres. Entre 1974 et 1992, la métallurgie est passée de 4 000 à 2 800 emplois, soit une perte de 33 %, la chimie a perdu 56 % de ses effectifs, le verre 76 % et le textile 65 %. Le Bassin a donc perdu, au total, près de 4 000 salariés du secondaire, Bâtiment et Travaux Publics compris, régressant de 9 038 à 5 141 emplois de 1974 à 1992. Ont été surtout frappés les cantons de La Fère et Tergnier (- 67 %) et, moindrement, celui de Chauny (- 29 %). Certes, le tertiaire a embauché, en particulier dans le secteur des services, où sont entrés 1 300 salariés. Toutefois, on ne constate pas le même engouement dans les Transports et Télécommunications et il y a eu recul dans l'activité commerciale.

C'est dans les emplois de bureau des établissements industriels qu'on peut espérer un renouveau. En attendant, le Chaunois souffre.

Pourtant, le bassin a recensé 238 hectares de zones d'activité. Le canton de Tergnier en a plus de 120 et celui de Chauny près de 70 (Annexes 8A et 8B).

Mais le bassin souffre de plusieurs handicaps. D'abord la voie fluviale n'est guère adaptée à un trafic Seine-nord, même avec le canal de Saint-Quentin. La formation des jeunes cadres actifs est insuffisante : 25 % des jeunes gens de 25 à 29 ans sont sans diplôme. Il n'existe pas de grande voie routière pour le transport des produits industriels et l'imbrication est trop forte entre voies de circulation et zones de construction.

D'ailleurs, la vallée est inondable : cela réduit ses atouts théoriques. En outre, les amoureux de la nature veulent que soit protégé le milieu naturel. Entre La Fère et Noyon, ce milieu a été l'attention de l'Union Européenne qui l'a mis à l'inventaire des zones d'intérêt communautaire pour les oiseaux (les « ZICO ») et cet espace devrait même être classé comme zone de protection spéciale (ZPS). Tout cela est un peu contradictoire avec un essor nouveau de l'industrie, l'environnement étant l'objet d'une attention croissante. Voilà quelques réflexions à propos du Bassin de Chauny.

Au sud-ouest du Bassin de Chauny, lorsque l'Oise entre dans son département, il existe 3 cantons : Guiscard, Noyon et Ribécourt. Leur population est de 54 104 habitants et les principales communes industrielles sont Noyon, Ribécourt et Thourotte. Depuis 1982, la population s'est accrue de 1 000 habitants, la densité est forte, puisque le canton de

Noyon a 183 habitants au km², le canton de Ribécourt 178. Dans les 3 cantons, 23 % des habitants ont moins de 15 ans (22 % dans le département, 21 % dans le Compiégnois). Mais 31 % des gens de plus de 15 ans n'ont aucun diplôme déclaré (29,4 % en Picardie) et dans cette partie de la vallée, au sens large, 42,7 % des ménages sont ouvriers. Même si le secteur industriel est encore vivace, il y a tout de même des pertes d'emplois. Ce secteur donne du travail à plus de 40 % des actifs qui constituent une main-d'oeuvre exercée dans des productions traditionnelles. Toutefois, il conviendrait de créer un millier d'emplois dans le Noyonnais, par exemple, en essayant de développer le tissu existant, en attirant de nouveaux établissements. Parmi les réalisations à effectuer, on pourrait créer une zone industrielle d'une centaine d'hectares, accorder des avantages financiers aux industriels, mettre en valeur les atouts du tourisme. Et cela est d'autant plus nécessaire qu'en 1996, il existe, par exemple, dans le canton de Ribécourt 3 cités urbaines et 5 bourgs de 1 000 à 2 000 habitants. Tout cela permettrait-il d'abaisser le taux de chômage qui doit être au moins de 12 % ?

Plus au sud, différent est le cas de Compiègne. Dans les communes du complexe, on dénombrait en 1965, 4 149 emplois qui sont passés à plus de 5 700 en 1982 et dont le nombre est de 5 627 en 1996. Compiègne n'était guère une ville d'industries en 1965 : elle était une cité historique et touristique, mais elle est devenue, parallèlement, un cité ouvrière grâce à des établissements comme Colgate-Palmolive, Lajous, Usiphar et les Etablissements Bourjois, alors que sa voisine, Clairoix, a la grosse usine Uniroyal ex-Englebert.

Or en 1990, la zone d'emploi de Compiègne comptait plus de 6 000 emplois dont beaucoup s'adonnaient à la production de biens intermédiaires. Il est vrai, cependant, qu'il y a, dans le Bassin de Compiègne, d'autres communes possédant des usines.

Le Compiégnois est l'objet d'attentions de plusieurs organismes à préoccupation économique. Des documents aimablement fournis par Oise La Vallée nous ont permis d'établir une liste des établissements tertiaires ayant plus de 100 salariés à Compiègne. Il s'agit d'au moins 4 000 personnes. Avec des établissements à échelle inférieure, nous pouvons considérer que le secteur tertiaire emploie 5 000 personnes, commerce non compris. Avec les 4 000 emplois du secondaire industriel retenu (plus de 40 salariés par usine) et ceux des petits ateliers, ce n'est pas trop s'éloigner de la vérité que d'estimer qu'il y a 13 ou 14 000 salariés des secteurs secondaire et tertiaire à Compiègne. Pour une ville de 42 000 habitants cela signifierait que sa population active serait entièrement employée sur place ; cette notion quantitative n'est hélas ! que théorique, elle ne colle pas à la réalité qualitative. Quoi qu'il en soit, en cette période de crise actuelle, le Compiégnois est relativement favorisé. La ville est presque en bordure de l'autoroute A1, elle a une université technologique qui fait ses preuves dans le Bassin de Compiègne ; si 39,8 % des habitants n'ont aucun diplôme, 35,9 % en ont un de l'enseignement secondaire (baccalauréat non inclus) et 24,3 % ont au minimum ce baccalauréat.

C'est un bon pourcentage, dépassé seulement par Amiens et Laon qui sont des villes préfectorales et le sud de l'Oise proche des universités parisiennes.

Ainsi, depuis une trentaine d'années l'industrie a participé à l'essor économique du Compiégnois. D'ailleurs, sur les 157 établissements du département qui ont une activité de Recherche et de Développement, 19 se situent à Compiègne même, sans mésestimer l'essor industriel de communes assez proches comme Venette, Lacroix-Saint-Ouen ou Rantigny.

Ces données énumérées laissent espérer de nouveaux progrès du secteur industriel. Le Compiégnois est, à cet égard, doté d'une bonne situation géographique qui lui assure une certaine autonomie. C'est donc un exemple type à considérer.

Que dire de Pont-Sainte-Maxence ? Depuis 1962, la population s'est accrue de 50 % et depuis 1982 de presque 1 500 âmes. La ville a, aujourd'hui 10 934 habitants (7 280 en 1962, 9 479 en 1982). Par contre, son activité industrielle a bien baissé. En 1965, la cité avait 2 560 salariés. Cerabati employait 959 personnes, la Salpa 577, La Soudure Autogène Française 643 et les Papeteries 381. Or en 1996, Pont-Sainte-Maxence n'a plus que 757 salariés dans ce secteur secondaire. 3 établissements emploient ces 757 personnes. Les anciennes Papeteries (Modo Paper PSM) fabriquent et transforment papiers et cartons en employant 328 salariés, tandis que la SA Décor a 199 salariés et la Soudure Autogène Française 230. Seule s'est maintenue, à peu près, l'industrie de Pontpoint avec 206 emplois (219 en 1965) avec une évolution contrastée depuis 30 ans. Or les 2 communes se sont fortement développées depuis 1962, ainsi Pont-Sainte-Maxence citée plus haut, Pontpoint a presque doublé passant de 1 393 habitants à 2 724. Un nombre d'emplois qui diminue

alors que la population active s'accroît, cela pose un problème de présent et d'avenir évident. Heureusement, les communes assez proches de Pont-Sainte-Maxence possèdent un secteur industriel développé comme Fleurines, Verberie et Verneuil-en-Halatte. Cela crée des migrations alternantes assez denses. Puis, non loin de Pont-Sainte-Maxence se trouvent, en dehors du canton, les cités de Liancourt, Nogent-sur-Oise et Montataire. Mais, dans le canton de Pont-Sainte-Maxence, 4 entreprises ont créé 380 emplois depuis 1994, notamment à Verneuil-en-Halatte où l'usine Bourjois a créé 280 emplois et à Fleurines où l'entreprise SNIL en a créé 24. A Pont-Sainte-Maxence même, SAGA DECOR a accru ses effectifs de plus de 60 %. Cela peut constituer un déclic dans l'économie de cette zone.

Enfin qu'en est-il du complexe creillois ? Nous sommes dans le Bassin sud-Oise qui avait, en 1990, 115 140 emplois. Comme le Bassin comporte les unités urbaines de Creil, Senlis et Chantilly, nombreux sont les salariés du tertiaire et du secondaire. L'unité creilloise détient presque un tiers des emplois du sud-Oise. 57 % se situent dans le secteur tertiaire, mais 41,3 % dans l'industrie. Comme dans la zone de Chauny, il y a effondrement du secteur industriel. En 1965, le complexe avait, rappelons-le, 11 189 emplois. L'essor a continué pour atteindre plus de 3 500 emplois supplémentaires en 1975. Ce développement était dû aux Etablissements Chausson, héritiers de l'usine Brissonneau et Lotz. Mais, dès 1982, la crise a commencé à produire ses néfastes effets. On compte, en effet, 12 650 salariés cette année-là, puis 9 531 salariés en 1987, 5 563 en 1994 et 5 299 en 1996. Montataire a perdu plus de 1 150 salariés entre 1994

et le 31 mars 1996 qui a vu Chausson cesser toute activité. Nogent, avec une progression intermédiaire des années 80, a amélioré un peu, ces derniers mois, sa situation de 1965. Par contre, les 2 autres communes sont particulièrement éprouvées : Creil est passée de 3 132 à 570 salariés en 31 ans. Elle en était même à 252 en 1994. Quant à Villers-Saint-Paul, qui a 913 salariés en 1996, soit un tiers des emplois de 1965 (2 712), elle employait 2 450 personnes dans son usine Francolor il y a 30 ans ; le même établissement n'a plus que 206 salariés à la date du 6 février 1996 et, si Ferretite en avait 250, en gros, il y a 30 ans, la Société Anonyme Daneco Ferretite Celtite a un effectif de 50 personnes au 11 juin 1996. Cette baisse a un nom : l'effondrement du secteur secondaire industriel. Au total, en 1996, il y a 47 % des emplois de 1965. Mais, pendant cette période, la population des villes est passée de 42 352 habitants en 1962 à 69 230 en 1990 (accroissement de 63 %). Il y a même eu une pointe démographique en 1982 avec 70 089 habitants. Chaque commune a progressé, Creil de 53 %, Montataire de 30 %, Nogent de 126 % et Villers-Saint-Paul de 55 %.

Naturellement, chaque site a un secteur tertiaire notable, mais surtout Creil avec 4 à 5 000 salariés dont plus de 1 300 dans le secteur de la santé ; quelques centaines sont à ajouter dans les services municipaux. Or le recensement de 1990 nous donne des renseignements sur la population active. Creil a 15 007 actifs, Montataire 5 359, Nogent 8 814 et Villers-Saint-Paul 2 275. C'est un fort pourcentage par rapport à la population totale ; cela fait 46 % à Creil puis pour les 3 autres villes, 43, 45 et 42 %. Quant aux actifs travaillant dans la commune de

résidence, ils sont 34 % à Creil, 39 à Montataire, 24 à Nogent et 25 à Villers-Saint-Paul.

Une comparaison s'impose donc entre ceux qui travaillent sur place et ceux qui ont un emploi à l'extérieur, compte tenu des lacunes de l'emploi local. En effet, 9 875 Creillois quittent, chaque jour, leur ville et en font autant 3 274 Montatairiens, 6 709 Nogentais et 1 705 Villersois, cela fait 21 563 migrations quotidiennes obligées. Pourtant, les comparaisons ne peuvent être accomplies que sur des périodes comparables. En 1987, le secteur industriel du complexe avait 9 531 emplois. Or il n'y en a plus que 5 563 en 1994. Cela pourrait correspondre à 6 ou 7 000 emplois en 1990. Cette même année, les 4 villes avaient 31 455 actifs. Sur place, il y avait donc un emploi pour 5 actifs environ. En comptant tous les établissements, même modestes, et en y ajoutant le tertiaire vu plus haut, le complexe aurait donc une douzaine de milliers d'emplois locaux au minimum. Mais il faut aussi signaler les communes toutes proches de cet ensemble urbain. Leurs effectifs dans les établissements de plus de 50 salariés étaient en 1994, de 406 à Rieux, 65 à Saint-Leu-d'Esserent et 580 à Verneuil-en-Halatte. Or comme les effectifs ont globalement diminué entre 1987 et 1994, ce sont sans doute plus de 1 000 emplois qui se trouvaient dans ces 3 communes en 1990.

Par rapport au passé récent (30 ans), le déplacement d'un certain nombre d'actifs est obligatoire chaque jour. Or 1 267 Creillois vont à Montataire, 705 à Nogent, 612 Montatairiens se rendent à Creil et 246 à Nogent dont 1 395 actifs vont à Creil et 760 à Montataire. Enfin, 292 Villersois ont leur lieu de travail à Creil, 152

l'ont à Montataire et 174 à Nogent. Il est d'autres migrations quotidiennes qui sont à considérer en direction de Chantilly, Saint-Maximin, Senlis, Rieux ou Verneuil-en-Halatte et cette liste n'est pas exhaustive.

Il faudrait donc créer de nouveaux emplois locaux dans le secteur industriel. Or l'hémorragie a été telle qu'une guérison est presque inespérée avec les mutations de l'économie privilégiant davantage le tertiaire que le secondaire. Peut-être n'y a-t-il pas eu d'assez efficace prévention !

Certes, des efforts sont faits ici et là. Il y a eu des créations : les Etablissements Bourjois de Verneuil ont créé 280 emplois en moins de 3 ans, et le Conseil Général apporte son aide à des établissements de Nogent (Griset), de Montataire (Heidelberg Harris). Certes, Griset est modeste, elle a 141 salariés : elle a créé 37 emplois, mais l'usine de Montataire, en créant 139 emplois, a, aujourd'hui, 874 salariés. Mais ce sont quelques cas exceptionnels. Il existe aussi des entreprises ou établissements qui ont une activité de Recherche et de Développement, par exemple à Montataire, Akzo Nobel Coatings et la Sollac, à Nogent Burton-Corbin et à Villers-Saint-Paul, Elf Atochem. Une petite unité de Verneuil-en-Halatte est dans le même cas, mais elle n'a que 25 salariés.

En somme, si Chauny souffrait d'une certaine désaffection de la part des industriels à cause de ses handicaps, dans le bassin de Creil encore industrialisé, c'est la Région Parisienne qui constitue le frein à un nouvel essor.

En effet, le nombre d'emplois a diminué, mais la population a fortement progressé. Que font donc les actifs sans emploi local ou du

voisinage ? Il n'est pas douteux que la Région Parisienne les attire incontestablement : tout s'accumule pour les séduire : des distances réduites, des emplois diversifiés, des salaires plus élevés. Dès 1960-65, nous avons personnellement constaté le volume déjà important des migrations vers Paris. La gare de Creil était déjà, il y a trente ans, une gare terminus de la grande banlieue parisienne. Une cinquantaine de trains de voyageurs faisaient le parcours Paris-Creil et inversement, l'autoroute A1 est proche et attractive aussi.

CONCLUSION

Ainsi, le caractère de ville-dortoir est vite apparu aux villes du Bassin le long de l'Oise. Les migrations de travail vers Paris et la banlieue nord constituent la part la plus importante des déplacements de travail. Une enquête pourrait préciser quantitativement cette affirmation.

D'ailleurs, la revue de l'INSEE régional de Picardie a publié dans son numéro 17 de juin 1994 une couverture ainsi libellée : « Vivre en Picardie, travailler en Ile de France » ? Dans cette zone, il est rappelé que les 7 cantons méridionaux du département ont, au moins, 36 % de leurs actifs qui, chaque jour, vont en Ile de France. Certes, les plus touchés sont Chaumont-en-Vexin, Neuilly-en-Thelle et Nanteuil le Haudoin, lesquels ont 56 422 habitants (15 273, 26 072 et 15 077) pour 71 communes alors que les 4 communes du complexe ont 69 230 habitants. Ajoutons que le canton de Creil-Nogent a 30 016 habitants, celui de Creil 28 031 et celui de Montataire 26 589 : à eux trois, ces cantons n'ont que 14 communes mais une population de 84 636 habitants. Cela donne une idée des migrations quotidiennes vers l'Ile de France. Les com-

munes rattachées à l'organisme Oise La Vallée voient chaque jour 25 892 personnes partir vers le sud, alors qu'elles n'étaient que 17 805 en 1982. Or il y a déséquilibre de l'emploi dans la vallée.

Si la zone de Compiègne est relativement favorisée avec autant d'emplois que d'actifs, les autres secteurs sont « déficitaires » en emplois. L'industrie de Pont-Sainte-Maxence et du groupe urbain autour de Creil a perdu tant de postes de travail depuis une quinzaine d'années que la séduction parisienne en est accélérée.

Certes, l'essor industriel d'il y a 30 ans explique que plus d'un tiers des actifs au travail ne se déplacent pas de leur commune de résidence et que les 3/4 restent constamment dans la vallée. Ainsi, en 1990, sur 137 182 actifs ayant un emploi, 104 194 travaillent dans la vallée même, mais les migrations alternantes progressent avec constance. Il est vrai que, de Compiègne à Creil, le secteur est encore vivace et que d'autres Picards et des Franciliens y ont des emplois. La part de l'Ile

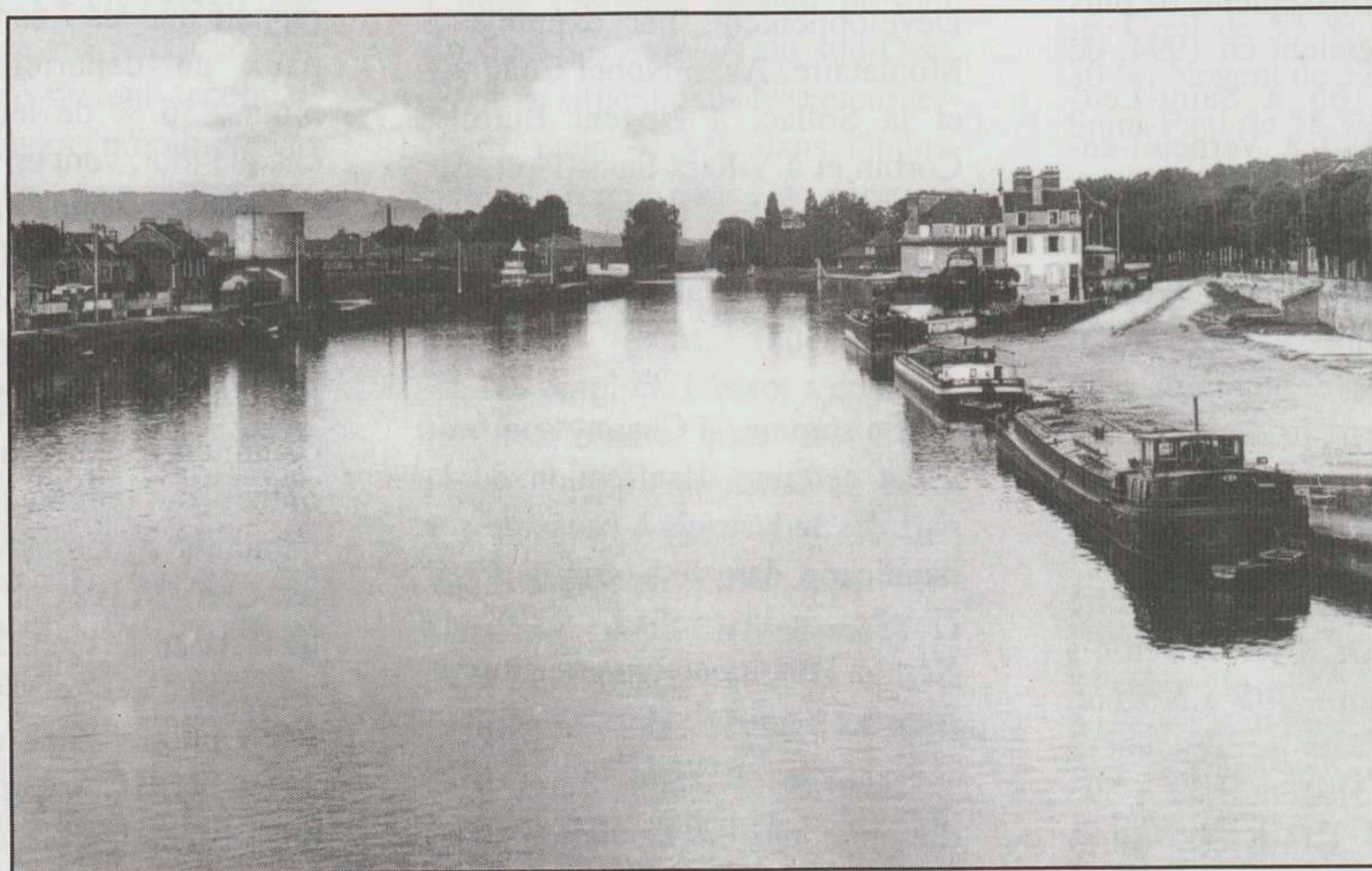
de France dans les emplois occupés par les gens de la vallée ne cesse pourtant de progresser. Les 3/4 des sorties sont à destination de l'Ile de France. Paris est pour 46 % dans ce volume de déplacements. Le secteur Creil-Clermont voit 10 773 actifs aller vers le sud et le secteur Senlis-Chantilly 10 533. Par contre, Compiègne est très en retrait par rapport aux zones précédentes. 2 444 personnes seulement vont en Ile de France. L'Association pour le Développement et l'Aménagement de la vallée de l'Oise utilisant les sources de l'INSEE est allée jusqu'à dresser un portrait du migrant vers l'Ile de France : c'est plutôt une personne de sexe masculin ayant entre 20 et 39 ans, salariée, surtout dans le secteur privé. Le migrant est employé, ouvrier ou cadre, il peut exercer une profession intermédiaire. L'accroissement des mouvements vers l'Ile de France a été de 50 % entre 1982 et 1990. Jusqu'à 1982, c'est l'industrie qui attirait, en priorité, cet habitant du sud de l'Oise, ce seraient plutôt les services mainte-

nant, puisque le niveau de qualification n'a cessé de croître.

La séduction exercée par l'Ile de France est tout à fait légitime : Paris est atteinte en quelques dizaines de minutes par le rail, par l'autoroute A1, par les RN16 et 17.

Il y aurait donc bientôt une nouvelle extension de la périurbanisation en remontant la vallée qui enlèverait peut-être à cette dernière son image privilégiée de zone industrialisée. Une exurbanisation est constatée depuis Chauny. Mais la progression démographique espérée, envisagée ou redoutée, devra s'accompagner d'une politique active de recherche d'emplois nouveaux. L'industrie peut-elle y faire face alors que la révolution tertiaire se développe désormais dans les zones urbanisées ?

Reconnaîtra-t-on l'ancienne vallée des années 60 ? Y aura-t-il des résistances à ce phénomène, de quelle nature et avec quelles chances de peser sur l'avenir ? C'est justement de l'avenir des hommes dont il est question autant que de celui du milieu naturel initial... Alors !



Compiègne - Vue de l'Oise

ANNEXE N° 1

COMMUNES DE LA VALLEE DE L'OISE AYANT DES USINES EN 1965

Département de l'Aisne	Canton	Nombre de communes
Zone nord	Hirson	7
	La Capelle	3
	Guise	5
	Vervins	2
Zone sud	Moy-de-l'Aisne	3
	Ribémont	3
	La Fère	5
	Chauny	1
<i>Total Aisne</i>	8	29
Département de l'Oise		
Zone nord	Noyon	3
	Guiscard	1
Zone médiane	Ribécourt	4
	Estrées Saint-Denis	2
	Ressons-sur-Matz	1
	Compiègne	7
	Crépy-en-Valois	2
Zone sud	Pont-Sainte-Maxence	4
	Liancourt	5
	Creil	11
	Neuilly-en-Thelle	2
<i>Total Oise</i>	11	43
Départements Seine-et-Oise - Val d'Oise		
	L'Isle-Adam	13
	Luzarches	2
	Pontoise	10
<i>Total Seine et Oise et Val d'Oise</i>	3	25
<i>Total général</i>	22	97

ANNEXE N° 2

LE NOMBRE DE SALAIRES DANS LES COMPLEXES DE 1965 à 1996

	1965	1975	1978	1982	1987	1994	1996
Beautor	1527	1010	855	710	804	365	
Charmes	360	410	400	410	100	95	
Chauny	3216	2235	2560	2520	1863	1763	
La Fère	120						
Tergnier	851	955	715	655	906	404	
Total 1	6074	4610	4530	4295	3673	2627	
Noyon	1877	2020	2020	1365	1356	1446	1317
Pont-l'Evêque	347	890	900	800	585	679	654
Total 2	2224	2910	2920	2165	1941	2125	1971
Ribécourt	908	1165	850	995	778	690	659
Thourotte	2620	2900	2705	1805	1755	2700	1718
Total 3	3528	4065	3555	2800	2533	3390	2377
Clairoix	1570	1785	1765	1565	1344	1264	1205
Compiègne	1702	3080	3040	3385	2775	3549	3848
Margny	303	460	80	280	59		
Venette	574	370	615	540	385	701	574
Total 4	4149	5695	5500	5770	4563	5514	5627
Pontpoint	219	130	205	205	78		206
Pont-Sainte-Maxence	2560	1970	1640	1385	814	894	757
Total 5	2779	2100	1845	1590	892	894	963
Creil	3132	1160	1055	660	375	252	570
Montataire	4742	9606	9115	8285	7403	4139	2947
Nogent-sur-Oise	603	965	1220	1440	1174	594	869
Villers-Saint-Paul	2712	3025	2760	2265	579	578	913
Total 6	11189	14756	14150	12650	9531	5563	5299
Total général	29943	34136	32500	29270	23133	20113	

ANNEXE N° 3

LA DEMOGRAPHIE 1962 - 1982 - 1990

	1962	1975	1982	1990
Beautor	3264	3595	3323	3114
Charmes	2009	1778	1751	1855
Chauny	13022	14405	13435	12926
Fargniers	4155			
La Fère	3811	3531	2979	2930
Tergnier	5677	11736	12032	11698
Total 1	31938	35045	33520	32523
Noyon	9266		14041	14426
Pont-l'Evêque	607		596	659
Total 2	9873		14637	15085
Ribécourt	2149		3466	3706
Thourotte	3150		4922	5256
Total 3	5299		8388	8962
Clairoix	1435		1580	1614
Compiègne	27910		40384	41896
Margny	5723		5429	5625
Venette	2128		2002	2400
Total 4	37196		49395	51535
Pontpoint	1393		2382	2724
Pont-Sainte-Maxence	7280		9479	10934
Total 5	8673		11861	13658
Creil	20810		34709	31956
Montataire	9441		12855	12353
Nogent-sur-Oise	8642		16980	19537
Villers-Saint-Paul	3459		5545	5384
Total 6	42352		70089	69320
Total général	135331		187890	190993

ANNEXE N° 4

LES 19 COMMUNES INDUSTRIALISÉES PROCHES DE COMPLEXES DE 1965.

01.01.94 - SALARIES DANS LES COMMUNES VOISINES DE LA VALLEE

(Etablissements supérieurs à 40 salariés)

Commune	Population		Nombre de salariés	
	1982	1990		
Bailleval	1044	1372	47	
Bethisy Saint Pierre	3044	3640	155	
Boran sur Oise	1968	2141	263	
Brenouille	860	1843	58	
Cambronne lès Ribécourt	1873	1879	200	
Chevrières	1605	1575	394	
Chiry Ourscamp	1019	1099	199	
Gouvieux	9174	9756	212	
Lacroix Saint-Ouen	3475	3754	330	
Liancourt	6112	6178	804	
Longueil Sainte-Marie	1173	1271	145	
Précy sur Oise	2694	3137	84	
Rantigny	2034	2500	745	
Rieux	1266	1261	406	
Saintines	773	821	170	
Saint-Maximin	2174	2377	109	
Saint-Leu d'Esserent	4459	4288	65	
Verberie	2293	2627	549	
Verneuil-en-Halatte	3463	3614	580	
Total	50053	54593	5687	Rappel de 1982 : 6490 salariés

ANNEXE N° 5

TOTAL DES SALARIES DANS LES ETABLISSEMENTS DE PLUS DE 40 SALARIES (38 communes)

COMMUNES INDUSTRIALISEES DE LA VALLEE

	Communes du complexe (19)			+	Autres communes (19)	
	1975	1978	1982		1987	1994
Complexes	34136	32500	29270		23133	20113
Autres communes	8182	6280	6490		5406	5687
Total	42318	38780	35760		28539	25800

Evolution 1975-1994

ANNEXE N° 6

DEPARTEMENT DE L'OISE
Cantons de la vallée et de ses environs (1994)
Industrialisation des communes

Canton			Nombre de communes concernées	Total des salariés (Établissements de plus de 40 salariés)
	<i>Nombre d'établissements</i>	<i>dont + de 40 sal.</i>		
Liancourt	40	22	5	2060
Compiègne	46	25	6	6372
Estrées Saint-Denis	22	13	2	547
Noyon	21	13	1	2125
Ribécourt	19	12	3	3589
Chantilly	17	7	2	321
Montataire	20	9	3	4288
Neuilly en Thelle	28	12	2	263
Creil-Nogent	26	7	3	897
Pont Sainte-Maxence	34	13	4	2118
Crépy-en-Valois	3	3	2	325
Total	276	136	33	22 509 salariés

ANNEXE N° 7

USINES AYANT DES EFFECTIFS SUPERIEURS A ... SALARIES

	1965	1987	1994	1996
Chauny	1 ... 900	1 ... 700	1 ... 500	?
	2 ... 700	1 à 400	1 ... 300	?
	1 ... 300	1 ... 200	?	
Beautor	1 ... 1500	1 ... 600	1 ... 300	?
Charmes	1 ... 300	?		
Tergnier	1 ... 300	1 à 300	?	
	1	1 à 200		
Noyon	2 ... 500	1 à 300	2 à 200	1 = 600
		1 à 200		1 ... 300
Pont-l'Évêque	1 ... 300	1 à 500	1 ... 600	
Ribécourt	1 ... 500	1 ... 400	1 ... 300	2 ... 200
			1 ... 100	1 ... 100
Thourotte	1 ... 2500	1 ... 1400	1 = 1300	1 ... 900
			1 = 900	2 ... 300
			1 = 400	
Compiègne	1 ... 500	1 ... 1000	1 ... 800	1 ... 800
	1 ... 300	1 ... 400	3 ... 500	1 = 600 1 ... 500
Clairoix	1 ... 1400	1 ... 1200	1 ... 1200	1 ... 1000
Venette	1 ... 300	1 ... 300	1 ... 500	1 ... 500
Pont-Sainte-Maxence	1 ... 900	1 ... 300	1 = 500	1 ... 300
	1 ... 600	1 ... 200	1 ... 200	1 ... 200
	1 ... 500 1 ... 300			
Creil	1 ... 1500			
	1 ... 400			
	1 ... 300			
Montataire	1 ... 2000	1 ... 3000	1 ... 1400	1 ... 1300
	1 ... 600	1 ... 1400	1 ... 1000	1 = 800
	1 ... 500	1 ... 700	1 ... 700	
	1 ... 400	1 ... 600		
Nogent-sur-Oise	1 ... 300	1 ... 600		1 ... 300
		1 ... 300		
Villers-Saint-Paul	1 ... 2000	1 ... 400		